

MANIFESTE DE JETS D'ENCRE

Voté à l'Assemblée générale d'août 2019



INTRODUCTION

La presse jeune existe, on la voit, on en entend parler. Depuis 1890, et peut-être même avant, les jeunes écrivent, caricaturent, débattent, prennent des photos, construisent des maquettes...

La presse jeune est d'abord née du besoin d'exprimer une parole différente, de s'affirmer dans la société. C'est pour cela que les premiers textes rédigés par les jeunes étaient ceux de la révolte contre l'absence de considération. Ces derniers traduisaient leur volonté forte de bénéficier d'un droit qui ne leur était pas reconnu.

Nous définissons un journal comme un espace d'expression pouvant prendre différentes formes et être diffusé sur différents supports : journal papier et web, radio, web radio, podcast ou encore web TV.

Le journal au lycée, au collège, dans son village, son quartier ou sa commune, est avant tout vécu comme un espace public où chacun.e à sa manière exprime ce dont iel a envie.

Reportage, dessin humoristique, interview, billet d'humeur... il a le potentiel d'être investi par tous.tes, sous de nombreuses formes créatives. L'objet-journal, né d'abord d'une spontanéité créative, d'une joie d'écrire et de communiquer, prouve l'importance de l'acte d'expression, qui est un acte citoyen en soi. Facteur de dynamisme au sein de la communauté où il est réalisé et diffusé, il pallie souvent le manque d'informations et de communication dont elle souffre, provoque la discussion, les débats et l'échange entre ses différents acteurs : il permet la découverte de la vie en société. **Cet espace d'expression, c'est un accès concret à la démocratie, et c'est l'assurance d'être entendu, sinon écouté.**

Pour en arriver à la reconnaissance de cette liberté d'expression, il a fallu du temps et des années de mobilisation. Depuis 1991, le ministère de l'Éducation nationale reconnaît aux lycéen.nes les droits d'association, de réunion, d'affichage, d'expression et de publication. Une circulaire permet aux journalistes lycéen.nes de prendre leur indépendance face à l'administration, en leur donnant notamment le droit de se choisir un.e directeur.trice de publication mineur.e. Depuis janvier 2017, la loi de 1881 sur la liberté de la presse a

évolué. **Elle reconnaît au mineur dès 16 ans la capacité de devenir directeur.trice de publication de leur média.**

Défenseur.ses de leurs droits, les journalistes jeunes sont aussi conscient.es de leurs responsabilités. C'est pourquoi il.elles ont adopté dès 1991 une Charte des journalistes jeunes, code déontologique qui leur est propre.

Mais il reste toujours beaucoup à faire contre les censeurs, c'est pourquoi la presse jeune a encore besoin de soutien.

L'association Jets d'encre rassemble des jeunes qui partagent le même objectif : encourager la presse d'initiative jeune. Les membres de l'association s'engagent aussi à **défendre la liberté d'expression des jeunes.** La défendre, c'est agir pour que soient commises moins d'injustices contre des jeunes qui s'expriment pour affirmer leur non-conformisme, qui utilisent la satire, la parodie et autres formes d'expression originales - souvent mal perçues - pour toucher leur public.

Au terme de sa première année d'existence, l'association a décidé de se doter d'un Manifeste, texte de référence destiné à fixer sur le papier ses valeurs fortes. Un Manifeste qui veut aussi sonner comme une revendication, et rappeler le droit pour chaque rédaction de réaliser le journal qui lui ressemble : **les journalistes jeunes doivent rester maître.sses de leur projet éditorial. Cela leur permet également de monter en compétences, d'aiguiser leur esprit critique, et d'améliorer leur lecture de la société.**

Fruit des travaux du groupe fondateur de l'association, puis renouvelé par les générations successives de membres actifs et d'élus du Conseil d'Administration, débattu en Assemblée Générale avec les journaux adhérents, il veut répondre à trois questions :

- > Qu'est-ce que la presse jeune ?
- > Que doit être Jets d'encre pour la presse jeune ?
- > Quelles limites l'association doit-elle se donner vis-à-vis de la presse jeune ?

Ce Manifeste n'a pas la prétention de dispenser un savoir exact. Il est appelé à évoluer, dans une réinterrogation constante, en parallèle des nouvelles formes d'expression des jeunes.

de société qu'est la presse d'initiative jeune, en proposant des repères fondamentaux pour l'appréhender dans son mouvement et toutes ses dimensions.

Il a aussi pour but de constituer **un guide pour les journalistes jeunes qui prendront en charge l'évolution de l'association,** en définissant les grands principes qui orientent son activité.

Le texte se veut enfin **résolument tourné vers celles et ceux qui s'intéressent au phénomène**

Première édition : août 2005

Dernière modification :
Assemblée Générale, 25 août 2019.



PARTIE I : QU'EST-CE QUE LA PRESSE D'INITIATIVE JEUNE ?

>> Caractères fondateurs de la presse d'initiative jeune

Aujourd'hui et depuis de nombreuses années en France, des jeunes conçoivent, écrivent, fabriquent des journaux. Ils les diffusent à l'école, à l'université, dans les structures d'animation et de loisirs, les associations de toutes sortes qu'ils fréquentent, leur quartier (rural ou urbain), leur village ou leur ville. Ces journaux ont des identités, des contenus, des objectifs, des périodicités, des moyens matériels, des modes de diffusion, des lectorats différents. La presse d'initiative jeune ne se laisse pas cerner facilement.

Réalisés bénévolement, les journaux jeunes sont conçus dans des conditions précaires ou aisées.

« Journalistes jeunes », nous définissons nos journaux comme « d'initiative jeune », pour signifier à la fois notre volonté d'indépendance et notre capacité à gérer une publication. « Initiative » comme point de départ, lancement d'un journal par un groupe de jeunes ; mais aussi comme (ré)appropriation d'une publication déjà existante. « Presse d'initiative jeune » pour réfuter les expressions de « presse amateur », trop floue tant le facteur jeunesse induit un questionnement particulier, ou bien de « journalistes juniors, en herbe » qui véhiculent parfois des connotations négatives, voire paternalistes.

>> Typologie des journaux réalisés par les jeunes

> **les publications à caractère officiel**, reconnues par la direction de la structure éditrice (scolaire, Maisons des jeunes et de la culture, Centre social, Mission locale...), auxquelles participent quelques jeunes sans qu'ils en aient le contrôle. Elles sont guidées le plus souvent par le souci d'animer une communauté définie en délivrant toutes les informations et l'actualité nécessaires à son bon fonctionnement.

> **les journaux animés par des jeunes** qui dépendent financièrement d'une structure extérieure, et dont les auteur.ice.s sont amené.e.s à négocier sur quelques articles voire sur la ligne éditoriale pour conserver leurs subventions.

> **les journaux à l'initiative des jeunes**, qu'ils gèrent de A à Z, de l'idée à la réalisation, qui tendent à l'autonomie en recherchant des solutions

d'autofinancement pour préserver leur liberté éditoriale.

Il faut souligner que cette classification, utile pour comprendre le phénomène, semble bien rigide une fois confrontée à la réalité des journaux. Il existe une grande perméabilité entre ces différents types de publications : par exemple, réalisé en classe, un journal à vocation « pédagogique » peut se transformer, par appropriation progressive par les jeunes, en un journal « d'initiative jeune ».

>> Dynamique des journaux réalisés par les jeunes

La vie de chaque journal est rythmée par une tension permanente entre motivation et découragement des jeunes qui le réalisent.

>> Dynamique des journaux réalisés par les jeunes

La vie de chaque journal est rythmée par une tension permanente entre motivation et découragement des jeunes qui le réalisent.

Le journal jeune...

... véhicule une parole différente et authentique, pour soi (« s'exprimer », propager ses idées) comme pour ses lecteur.rices (tisser des liens, faire vivre une communauté, contribuer à la vie sociale).

... est source d'enrichissement personnel (travailler en groupe, découvrir d'autres techniques d'expression).

... peut constituer une pratique ludique (proposer une maquette originale, jouer sur des angles originaux, découvrir de nouveaux sujets, pratiquer la caricature...).

... offre, mené à terme, la satisfaction d'un projet géré soi-même, fruit d'une double initiative individuelle et collective.

... responsabilise les jeunes qui se saisissent de leur liberté d'expression.

> La liberté d'expression

Le journal jeune représente un espace spontané, authentique et autonome de parole jeune. Il traduit un goût prononcé des jeunes pour la création et l'engagement. Il constitue un moyen accessible de s'approprier et de revendiquer la notion de liberté d'expression. Les jeunes qui réalisent des journaux appliquent cette liberté au quotidien, même si la conscience qu'ils en ont est diverse : intuitive, innée, elle relève parfois d'une évidence, alors qu'ailleurs elle est maîtrisée à la suite de réflexions individuelles ou collectives. L'autocensure est une réalité marquante des journaux jeunes, difficile à appréhender et à analyser ; on la définira comme l'intégration (consciente ou inconsciente, justifiée ou pas) de limites tacites à sa propre liberté d'expression.

> La prise de responsabilités

Le journal est une grille de lecture et d'analyse de l'environnement des jeunes. S'exprimer dans un journal, c'est s'approprier son établissement scolaire, son quartier, sa ville. Les règles du jeu sont donc difficiles à définir tant le sujet est épineux, et les rapports entre les adultes et les jeunes complexes.

>> Tentative de définition

> Un phénomène méconnu

La presse d'initiative jeune est un mouvement d'ampleur qui concerne des jeunes de tous milieux sociaux et culturels. Chaque année, des centaines de titres naissent et disparaissent ; leur reconnaissance ne peut donc être effective qu'à condition d'une mobilisation forte de leurs acteurs.

> La progression par l'expérience

La presse jeune, en constante mutation, est empirique : le journal jeune se développe par confrontations successives à des succès et des échecs. Il mobilise les techniques de la presse professionnelle en fonction de ses besoins sans que cela soit nécessaire. Il permet également de la décrypter, se révélant ainsi comme un outil d'éducation aux médias et à l'information (EMI).

> **Un phénomène identitaire individuel et collectif**

Le journal jeune tient aussi de l'affectif et du tâtonnement identitaire. A la base de nombreux projets de journaux, il y a la volonté d'exposer et afficher une identité (textuelle, visuelle, audio, rédactionnelle) individuelle et collective face aux enseignant.es, aux parents, aux accompagnateur.trices, à la masse anonyme de ses pairs.

Le journal est un espace privilégié pour le développement de son opinion et de son esprit critique. La mobilisation des journalistes jeunes, la défense de leur publication quand iels la sentent remise en cause, est d'autant plus farouche qu'iels s'y cherchent et s'y livrent.

> **L'ouverture aux autres**

Le journal d'initiative jeune favorise l'expérience des relations humaines, c'est-à-dire la confrontation à soi-même et aux autres, quel que soit son bagage culturel. Le débat, l'échange d'idées et la rencontre des points de vue constituent l'ADN d'un journal jeune. Il s'agit d'un outil d'apprentissage de la gestion d'un projet collectif, de gain de compétences, de mise en perspective du monde politique et médiatique dans lesquels ils.elles évoluent.

> **Un outil d'apprentissage**

La pratique du journal participe de l'acquisition de connaissances et d'une culture générale dans un rapport particulier à l'expression dans le but d'être lu, vu ou entendu. Parce que la réalisation d'un journal est une entreprise multitâche, elle permet d'appréhender aussi ensemble la polyvalence, du plus compliqué au plus simple, de l'écriture à la maquette, de la reprographie à la vente, de l'enregistrement au montage, du tournage à la diffusion. Elle permet également de s'approprier les notions de citoyenneté et de participation : exercer son esprit critique et ses capacités d'argumentation, ainsi que prendre position.

>> **Conclusion**

La presse d'initiative jeune ne peut se réduire à un modèle unique.

Chaque journal recherche son identité en oscillant entre :

... la recherche d'une qualité proche de la presse professionnelle (fond, forme) et la recherche d'un support différent voire ouvertement alternatif.

... le traitement sérieux et décalé d'un sujet, quel qu'il soit.

... l'engagement strictement personnel et la volonté de se montrer, de montrer son travail à ses pairs et à son entourage (publier pour soi ou publier pour son lectorat).

... la pluralité des opinions et la ligne du journal, l'expression des identités individuelles et la force du collectif.

... la « réaction à chaud » et le projet pensé, mûrement réfléchi.

... la volonté de créer du consensus et celle de provoquer.

... l'expression comme un art et l'expression-revendication.

... la volonté de gérer complètement un projet et la présence souhaitée d'un.e accompagnateur.trice au sein de l'équipe, voire la soumission à la censure obligée ou tolérée.

PARTIE II : JETS D'ENCRE VIS-À-VIS DE LA PRESSE JEUNE ?

Cette seconde partie tente de définir le rapport que l'association Jets d'encre doit entretenir avec la presse d'initiative jeune, pour respecter son identité profonde tout en lui donnant les outils dont elle a besoin.

> Un outil collectif qui accompagne la presse jeune dans le respect de ses acteur.trices

Jets d'encre n'est ni un média ni la presse d'initiative jeune. Elle met en réseau les rédactions de journalistes jeunes. A la base, les journaux jeunes et ceux.celles qui les font ont la volonté de se rencontrer, de se réunir, de se rassembler dans l'action collective : Jets d'encre souhaite être cet instrument collectif au service des journalistes jeunes.

Avec son réseau de partenaires, l'association se fixe pour objectif « *de **féderer**, de **valoriser**, de **développer** et de **défendre** les expériences de presse réalisées par les jeunes de 11 à 25 ans, qu'elles aient pour origine le cadre scolaire et universitaire, ou non (conseil d'enfants et de jeunes, maison de quartier, association).* » (statuts, art. 2.1).

Jets d'encre doit toutefois rester non-interventionniste. Elle ne peut apporter aucun financement ni aucune aide matérielle aux journaux. Elle ne doit pas non plus être une « autorité » qui contrôle les articles ou un « distributeur de sujets ». Elle doit laisser les journaux faire des erreurs, et les accompagner intelligemment. Elle encourage les jeunes à s'engager au travers de la création de médias en les informant de cette possibilité.

En cas de difficultés, elle ne doit pas s'engager systématiquement du côté des journalistes jeunes mais chercher à adopter une posture de médiation notamment par l'Observatoire des Pratiques de Presse Lycéennes et le service SOS Censure, selon les situations, pour résoudre les crises. Jets d'encre ne défend pas l'irresponsabilité.

Toutefois, l'association se positionne contre toute forme de violence commune ou censure auxquelles pourraient faire face les journalistes jeunes.

> Un réseau indépendant de journalistes jeunes qui refuse d'être normatif et directif

Les actions de l'association sont réalisées « *indépendamment de tout regroupement politique, philosophique et confessionnel* » (statuts, art. 2.3). Jets d'encre ne doit donc pas appliquer sur la presse jeune ou relayer auprès d'elle un système de valeurs morales et/ou politiques.

Jets d'encre ne doit pas non plus faciliter, intentionnellement ou non, la création d'un standard de journaux jeunes. De ce fait, l'association doit bannir la notion de préférence pour un type, un

style ou un contenu de journal jeune. Tous les journaux ont accès à l'association pourvu que ceux-ci respectent les lois de la République et les valeurs exprimées dans la *Charte des journalistes jeunes*.

Dans le cas où l'association est sollicitée (cas de pression ou de censure, formations ou conseils), elle ne doit intervenir qu'à la demande des jeunes en observant une stricte neutralité sur le contenu des journaux.

> Une association de jeunes engagé.es, pas un porte-voix de la jeunesse

Les statuts de Jets d'encre interdisent aux personnes âgées de plus de 25 ans révolus d'en faire partie : une garantie pour que l'association reste réellement représentative de son réseau en constant renouvellement. Son activité reste ainsi gérée et contrôlée par des jeunes issu.es de la presse jeune.

Jets d'encre rassemble et représente des jeunes engagés, mais ne doit pas parler au nom «des jeunes». Ses activités sont menées par les membres actifs de l'association et les rédactions des journaux jeunes adhérents. Leur but est de favoriser l'occupation par les jeunes d'espaces d'expression trop souvent inexploités et de les rapprocher, en leur montrant l'urgence (et le plaisir) d'un travail collectif et solidaire pour défendre ou valoriser la richesse de la presse d'initiative jeune.



La presse d'initiative jeune est un phénomène social unique, majeur, essentiel, digne d'intérêt.

Mosaïque de supports dissemblables mais dans lesquels les jeunes ont des revendications convergentes, elle participe au bouillonnement créatif bénéfique à toute société, à la formation d'esprits critiques, à la vitalité des Droits de l'Homme.

C'est pour cette richesse que nous nous engageons à la soutenir et à répondre, le mieux que nous pouvons, aux attentes de tou.tes les journalistes jeunes en quête de liberté d'expression. Conscient.es de leurs droits et de leurs responsabilités, libre à eux.elles, libre à nous de faire ce que nous voulons de nos mots.



Association Jets d'encre

23 rue Dagorno 75012 Paris | Tél. : 01.46.07.26.76

contact@jetsdencre.asso.fr | www.jetsdencre.asso.fr

Association de loi 1901 à but non lucratif agréée « Jeunesse et Education popu-